

La commune offre des chèques cadeaux

5/12/20



L'opération a été lancée en début de semaine par Christelle Boucaud, la maire, et son équipe, pour soutenir les commerçants et artisans. PHOTO P. P.

Christelle Boucaud, la maire, et l'équipe municipale se sont réunies en présence de Stéphane Verral, président de l'association des artisans et commerçants, dans la salle du conseil municipal afin de présenter le lancement du projet des chèques « Ago-cadeaux ».

Il s'agit de soutenir les artisans et commerçants de la commune. Une affichette visible chez tous les participants sera apposée. En effet, la mairie offre 20 € de chèques cadeaux à l'ensemble des foyers Agonacais ; chèques qui devront être utilisés uniquement chez les artisans et commerçants, participants à cette opération. Une opération lancée conjointement avec l'Art-Com (Association des artisans et commerçants) pour le maintien du lien social, le soutien de tous les services de proximité du village et le besoin de recréer une action civique et citoyenne autour des services de proximité.

Des distributions organisées

Les distributions des chèques Ago-cadeaux seront organisées dans la salle du conseil municipal jusqu'au samedi 12 décembre

En soutien aux commerçants, la Ville offre 20 € de chèques cadeaux.

Des distributions sont organisées pendant une semaine. Une idée cadeau aussi pour les collectivités et les entreprises.

(aujourd'hui de 10h à 12h et de 14h à 17h, lundi de 14h à 18 h 30, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et samedi prochain de 9h à 12h et de 14h à 17h). Pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer, les chèques cadeaux seront remis en mains propres sur demande. Ils sont valables jusqu'au 31 décembre 2021.

Ainsi, grâce à cette opération solidaire, la population pourra apporter son aide aux commerçants, producteurs, artisans ou autres prestataires de la commune en achetant par ailleurs des chèques cadeaux pour devenir « consomm'acteurs » de son territoire avec un objectif gagnant-gagnant. De nombreuses possibi-

lités sont offertes pour participer au développement du territoire que l'on soit : un commerçant ou un artisan, en acceptant les chèques cadeaux ; une collectivité, en faisant bénéficier les agents et administrés ; un particulier, Agonacais ou hors commune, en achetant des chèques cadeaux et en les offrant à mon entourage ; un chef d'entreprise ou comité d'entreprise, en offrant des chèques cadeaux à ses salariés ; un salarié, en disposant des chèques cadeaux reçus de son entreprise ; une association, en offrant des lots sous la forme de chèques cadeaux.

La maire adresse le mot de la fin : « À Agonac, l'activité de chacun de nos commerçants et artisans est vitale et essentielle pour maintenir le lien social ! Nous avons la chance de bénéficier de nombreux services de proximité, alors n'attendons pas que les rideaux se baissent pour s'émouvoir. Soyez solidaires avec eux en offrant des chèques cadeaux ».

Informations auprès de la mairie : 05 53 06 37 09.

■ Correspondant DL

Paul Plaza.
Tél : 06 16 21 69 76.
paul.plaza@orange.fr

■ **Travaux en cours.** Les travaux de la place du 11-Novembre étant terminés, la plantation des végétaux (arbres, massifs, etc) sur les conseils de l'entreprise se feront à l'automne. Le mobilier urbain est en cours de livraison. L'aménagement de sécurité a été réalisé par le génie civil afin d'améliorer la sécurité de la sortie de la Feuillade. Des aménagements de voiries vont compléter les travaux réalisés. Les travaux de la maison de santé se poursuivent, le calendrier des travaux ayant été légèrement perturbé par la crise du Covid-19. Elle sera achevée fin décembre au lieu de septembre prévu précédemment.

Amélie a fait sa première tournée dans les villages



Tous les mercredis, à partir de 17 heures, Amélie Piet gare sa boucherie mobile sur le parking de la boulangerie d'Agonac. PHOTO P. P.

Il y a une semaine, Amélie Piet a débuté ses tournées en garant son camion flambant neuf sur le parking de la boulangerie d'Agonac. C'est pour elle un passage de témoin avec la maison Carteau de Brantôme qui faisait elle aussi ces tournées.

Au volant de sa boucherie mobile une nouvelle aventure professionnelle commence pour la jeune périgourdine de 23 ans qui s'apprête à voler de ses propres ailes après avoir validé un CAP, un brevet professionnel et obtenu une médaille d'argent en « boucherie » aux Olympiades des métiers de la région Nouvelle-Aquitaine. Du mercredi au samedi, Amélie Piet sillonne les communes d'Agonac, Brantôme, Saint-Pierre-de-Côle et Villars. Une grande fierté pour Pierre-Yves Piet, son papa et sa maman Nathalie, eux-mêmes bouchers-charcutiers-traiteurs (Périgord Viandes) à Sarliac-sur-l'Isle.

Amélie, 23 ans, a fait sa première tournée, mercredi dernier, au volant de sa « boucherie mobile ». Une nouvelle aventure qui ravit ses parents, eux-mêmes bouchers-charcutiers-traiteurs. Et un lien primordial dans les zones rurales.

« Ma démarche est de prioriser les circuits courts par le choix de mes produits qui viennent de producteurs locaux mais aussi de mettre en avant tous les savoir-faire périgourds. Je propose un large choix de produits évoluant au fil des saisons, notamment en

ces périodes de fêtes : volailles, charcuterie, plats préparés et cuisinés, rôtisserie, triperie, conserves, viandes d'agneau, de bœuf, du veau du Limousin élevé sous la mère et également de la boucherie chevaline », explique la jeune femme.

Avec son commerce ambulant, Amélie souhaite apporter un service supplémentaire dans les villages en fidélisant une clientèle locale et notamment les personnes âgées qui ne peuvent se déplacer.

Amélie Piet est présente sur le parking de la boulangerie d'Agonac, tous les mercredis à partir de 17h et sur la place du 11-Novembre à 17 h 30.

Les clients peuvent passer commande à l'avance au 05 53 07 56 34 ou 06 87 24 38 66.

■ **Correspondant DL**

Paul Plaza.

Tél : 06 16 21 69 76.

paul.plaza@orange.fr

Les enfants réalisent des décorations de Noël

Face à la crise sanitaire, ayant entraîné l'annulation du marché de Noël, les enfants du centre de loisirs s'affairent depuis plusieurs semaines à la confection des décorations de Noël du village et notamment des devantures des commerces.

Sous la direction de Séverine Cacheux, les enfants des sections maternelle et primaire avec l'aide des animateurs du centre de loisirs, se sont activés aux découpages, pliages et à la confection de multiples décors de Noël à l'aide de divers matériaux de recyclage en carton, plastique, papier, etc.

Mercredi dernier, il régnait déjà une atmosphère de Noël. Les plus petits ont peaufiné leurs réalisations à suspendre en pâte à sel, tandis que les plus grands ont réalisé des décorations plus sophistiquées (étoiles, sapins, boules, etc). La grande majorité des réalisations seront déposées



Les enfants du centre de loisirs concentrés sur les décorations qui seront accrochées dans les vitrines des commerces du bourg. PHOTO PAUL PLAZA

chez les artisans et commerçants de la commune chez qui se déroule depuis début décembre

l'opération des « chèques Ago-Cadeaux », dans le but de décorer leurs vitrines pour les fêtes.

Une tablette numérique offerte à l'Ehpad

Le Département a décidé d'offrir 110 tablettes numériques aux soixante-et-onze Ehpad de Dordogne (quarante-et-un publics, cinq associatifs et vingt-cinq privés). Le montant de l'opération s'élève à 24 000 €. Cette opération vise à rompre l'isolement des résidents, le confinement étant encore plus difficile à supporter pour les personnes les plus âgées.

Cet outil, simple d'utilisation, Ces tablettes, très simples d'utilisation, aideront les maisons de retraite à maintenir le contact avec les familles, la diffusion d'images ou de films évoquant des souvenirs aux personnes. Elles permettront également de proposer des jeux stimulant leurs fonctions cérébrales.

Les conseillers départementaux Christelle Boucaud et Stéphane Dobbels se sont rendus à l'Ehpad Les Chênes-Verts pour remettre une tablette à Véronique Gerbeau, directrice de l'établissement, qui a vivement remercié



Stéphane Dobbels et Christelle Boucaud ont offert la tablette à Véronique Gerbaud (au centre). PHOTO P. P.

le Département pour son implication. Allégé, le protocole de remise s'est tenu dans le hall d'entrée en raison des mesures drastiques mises en place et affichées sur la porte d'entrée.

Le risque est fort car les personnes sont très fragiles et l'établissement exerce une vigilance de tous les instants et une surveillance accrue sur le personnel.

« Nous avons prévenu les familles, en leur demandant d'éviter le plus possible d'éviter les visites de leurs proches, sauf en cas d'importante nécessité », conclut Véronique Gerbeau.

■ Correspondant DL

Paul Plaza.

Tél : 06 16 21 69 76.

paul.plaza@orange.fr

19/12/20

Le comité des fêtes peiné par le décès d'Alain Lescure



En avril 2019, Alain Lescure était aux commandes de la soirée paella.

PHOTO PAUL PLAZA

La disparition d'André Lescure a suscité une grande tristesse auprès du comité des fêtes. « Dédé », comme il était surnommé par tous a été brusquement enlevé à l'affection des siens à l'âge de 72 ans.

Il y a bien longtemps déjà au grès de ses amitiés, Dédé avait intégré le groupe du comité des fêtes notamment pour s'occuper de la restauration. Un domaine qu'il connaissait bien, puisqu'il s'agissait de son métier d'origine au centre hospitalier de Périgueux. « Nous pouvions compter sur son très grand savoir faire et nous appuyer sur lui pour tout ce qui était des achats de denrées, de la confec-

tion et l'organisation des repas lors de nos nombreuses manifestations. Il prenait visiblement plaisir à nous aider dans nos activités bénévoles, quelle que soit l'ampleur de la tâche en étant partant, a indiqué Serge Bouthier, le président du comité des fêtes. Dédé était un camarade, un ami dont la gentillesse marquera à jamais celles et ceux qui l'ont côtoyé. Nous garderons de lui le souvenir d'un ami attentif aux autres et profondément humain. Il va nous laisser un grand vide ». Le président et tous les membres et bénévoles du comité des fêtes s'associent conjointement à sa peine.

Le club la Patriote organise sa tombola



C'est la maire d'Agonac, Christelle Boucaud (à droite), qui a procédé au tirage au sort. PHOTO PAUL PLAZA

Vendredi dernier se tenait dans la salle du conseil municipal, le tirage de la tombola organisée par le club la Patriote. Mais ce n'est qu'en présence d'un public très restreint, en raison de la crise sanitaire, qu'il a pu s'organiser. Il était composé de Christelle Boucaud, la maire, Denis Roussarie, le président de l'Amicale des anciens la Patriote ainsi que de Jean-Marie Geneste, le président d'Agonac la Patriote football et des membres de l'association.

Onze heureux gagnants

Émile Maly, secrétaire de l'Amicale, a fait une présentation du montage de l'opération tombola, organisée avec la participation des artisans et commerçants de la commune. Ce sont au total 1 680 billets qui

ont été mis en vente, alors que pas moins de 1 410 ont été vendus et pris en considération pour le tirage final.

Le tirage au sort a été effectué par la maire, sous le contrôle des personnes présentes. Ce sont ainsi onze gagnants qui se partageront la somme totale mise en jeu de 750 €, en bons d'achat, à utiliser chez les partenaires artisans et commerçants de la commune. Les gagnants seront contactés et un affichage se fera chez les partenaires artisans et commerçants.

Comme convenu lors de l'assemblée générale de la Patriote, le bénéfice de cette tombola, à hauteur de 1 640 €, servira principalement à financer un éducateur sportif pour l'école de football des jeunes, dans le cadre de l'entente avec Château-l'Évêque.